Un Cocott'arium dans la Ville

Le kiosque réhabilité en poulailler urbain participatif, tel est le futur projet écologique de la ville ! Grâce à l'installation d'un Cocott'arium, Bessancourt offre une solution de sensibilisation au tri des biodéchets, de manière locale, grâce aux poules.

Le constat :

365 kg/an : c’est la quantité de déchets produits par une personne en France, dont 30% sont des biodéchets valorisables.

La problématique :

Comment accompagner les collectivités et habitants à répondre aux enjeux de la loi sur la transition énergétique de 2025 qui imposera à tous les particuliers de trier leur biodéchets à la source ?

Le concept :

Avec notre partenaire Cocott’arium, la ville propose une action de sensibilisation au tri des biodéchets de manière locale grâce aux poules.

Vos déchets contre des œufs gratuits !

Ludique, pédagogique et social, le Cocott’arium invite les habitants à déposer leurs biodéchets dans les espaces dédiés (gérés par une entreprise d’insertion). Ils sont ensuite triés et donnés aux poules afin qu’elles se régalent ! Tous les habitants participants peuvent bénéficier d’œufs gratuits.

Comment ?

Dans le cadre d’un appel à projet écologique, de la région Ile-de-France, la réhabilitation du kiosque de la place de la mairie en poulailler urbain participatif a été présentée. Véritable démonstrateur de l’économie circulaire, les poules accompagnent le premier pas vers la transition énergétique.

Pourquoi ?

- Créer du lien social en redonnant vie à un lieu iconique en déshérence, du divertissement et de la contemplation, au cœur de la ville.
- Ramener la campagne en ville au travers du vivant reste un enjeu d’actualité.
- Réduire nos déchets.
- Sensibiliser de manière ludique et pédagogique les habitants, petits et grands, au développement durable.
- Inscrire la ville dans une démarche d’innovation durable.

Combien ça coûte ?

Coût global : 12 000€ - Dont 10 000€ de subvention de la région Ile-de-France (sous réserve des résultats des votes du budget participatif, dévoilé mi-octobre 2020).

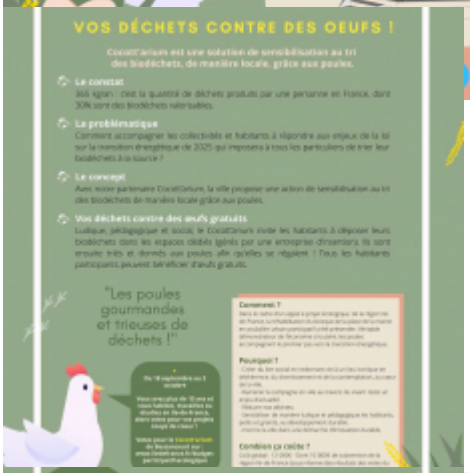
Votez du 18 septembre au 2 octobre 2020 !

Vous avez plus de 15 ans et vous habitez, travaillez ou étudiez en Ile-de-France, alors votez pour vos projets coups de coeur !

Votez pour le Cocott'arium de Bessancourt !

--> www.iledefrance.fr/budget-participatif-ecologique







Documents

Document

[Cocott'arium de Bessancourt - Projet Écologique Septembre 2020]